



Ministère du Budget

Le Vice-Premier Ministre

Objet : Transmission calendrier des travaux d'élaboration du projet du Budget 2014.

N°0296 /VPM/MIN.BUDGET/2013.

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat
(Avec l'expression de mes hommages les plus déférents)
**Palais de la Nation
à Kinshasa/Gombe**
- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'expression de ma haute considération)
**Hôtel du Gouvernement
à Kinshasa/Gombe**
- Madame la Vice- Ministre du Budget
à Kinshasa/Gombe

.....
A Mesdames et Messieurs :

- **L'Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **L'Honorable Président du Sénat ;**
Palais du Peuple
(Tous) à Kinshasa/Lingwala
- **Le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ;**
- **les Ministres et Ministre Délégué ;**
- **le Directeur du Cabinet du Président de la République ;**
- **le Président de la Cour des Comptes ;**
- **l'Inspecteur Général des Finances, Chef de Service ;**
- **les Gouverneurs de Provinces ;**
- **les Secrétaires Généraux de l'Administration Publique (Tous) ;**
- **le Directeur Général de la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA) ;**
- **le Directeur Général de la Direction Générale des Impôts (DGI) ;**
- **le Directeur Général de la Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations (DGRAD).**

(Tous) à Kinshasa

Mesdames, Messieurs,

-//-

J'ai l'honneur de vous transmettre, en annexe, le calendrier des travaux d'élaboration du projet du Budget de l'Etat pour l'exercice 2014 arrêté par le Ministère du Budget.

En vue du dépôt dans le délai constitutionnel du projet de loi de finances de l'année et du projet de la loi de consolidation des Budgets au Parlement, il importe que chaque Service veille au respect de différentes étapes de ce calendrier.

Par la même occasion, je vous annonce que le Budget 2014 voudrait mettre l'accent sur les innovations ci-après de la loi relative aux finances publiques (LOFIP):

- l'organisation du débat d'orientation budgétaire au Parlement pour faire participer la population au processus budgétaire;
- l'intégration et la consolidation des budgets 2013 et 2014 afin de disposer d'une base des données saine et cohérente;
- la rationalisation des budgets annexes et des comptes spéciaux pour plus de traçabilité.

Pour y parvenir, les actions ci-après sont en cours :

- la conception et l'uniformisation des maquettes budgétaires en tant qu'outils de prévision indispensables en vue de la réalisation des principes et des critères de sincérité, d'exhaustivité et de crédibilité budgétaires ;
- l'enrichissement de la stratégie budgétaire de la mandature et de la trajectoire des Finances publiques 2012-2016 pour qu'elle reflète la programmation des politiques publiques sur une période pluri annuelle ;
- le renforcement des conférences budgétaires en vue de promouvoir le système d'arbitrage.

Etant donné l'implication de ce calendrier sur les services déconcentrés et les entités territoriales décentralisées, les Gouverneurs de Provinces sont priés d'adapter les calendriers d'élaboration de leurs budgets respectifs au présent planning.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, **Mesdames, Messieurs**, l'expression de ma parfaite considération.

Prof. Daniel MUKOKO Samba